

Entrepreneurs et chambres d'industrie vent debout contre une initiative qu'ils jugent «perverse»

La Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ) et la Chambre neuchâteloise de commerce et d'industrie (CNCI) unissent leurs forces et parlent d'une même voix pour contrer l'initiative populaire «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement», qui sera soumise au souverain le 29 novembre.

L'objectif affiché de cette initiative, à savoir lutter contre le travail des enfants, les dégâts environnementaux et l'origine floue des matières premières, est «bien sûr parfaitement légitime, commence Vincent Simon, suppléant romand chez Economiesuisse à Genève. Mais en la matière, les entreprises suisses sont déjà exemplaires», avance-t-il avant d'énumérer les contraintes que ferait peser l'initiative sur les multinationales, ces entreprises qui œuvrent à l'étranger. Elles sont 28 000 dans le pays, dont 18 000 suisses.

Responsabilités en cascade

Le devoir de diligence exigé par le texte impliquerait de surveiller le fournisseur du fournisseur à l'étranger. La responsabilité de l'entreprise suisse serait également engagée si elle exerce un «pouvoir économique» – concept selon lui bien va-

gue – sur une société étrangère. Enfin, l'inversion du fardeau de la preuve – soit que l'entreprise elle-même démontre qu'elle a respecté les règles – constitue à ses yeux un dangereux renversement du sacro-saint principe de la présomption d'innocence.

«Prenons l'exemple d'un fromager qui achète son lait à un paysan, image Vincent Simon. Si ce paysan pollue son champ, c'est sa responsabilité. Or l'initiative ferait répondre l'entreprise suisse des manquements d'une entreprise étrangère qui opère à l'étranger.» De plus, la suspicion se répandrait sur toutes les entreprises suisses, mais pas ses concurrentes étrangères. C'est à ses yeux «la grande perversité de cette initiative» qui, sous de nobles motifs, finirait par en faire pâtir toute l'économie suisse.

Un contre-projet «plus réaliste»

Le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE) dénonce de son côté la «vision paternaliste et néocoloniale» de l'initiative, qui insinue que les États africains, sud-américains ou asiatiques n'ont pas les compétences pour faire appliquer la loi. «Il y aura un effet boomerang: les entreprises suisses, souvent modèles, vont

renoncer à s'investir à l'étranger, tandis que d'autres moins regardantes prendront leur place.»

En revanche, le parlementaire soutient sans réserve le contre-projet, qui cible non les PME, mais les grandes entreprises. «Ce contre-projet est plus précis, plus réaliste, et en phase avec la réglementation de l'Union européenne. Et il rentrera immédiatement en vigueur si l'initiative est rejetée.»

Georges Humard, directeur d'Humard Automation SA à Delémont, regrette lui le côté très émotionnel de la campagne des initiants, montrant des enfants au travail sur leurs affiches. «Jamais nous ne pourrions travailler avec des fournisseurs qui ne respectent pas les règles de la morale», souligne-t-il.

Quant à Emmanuel Raffner, patron d'une entreprise de décolletage à Boudry, il ne décolère pas contre «cette initiative perverse, qui a déjà en partie réalisé son objectif: décrédibiliser la place économique suisse en insinuant qu'on n'en fait pas assez. On se fait tous piéger à entendre cette petite musique qui consiste à dire que les multinationales sont des escrocs. Or elles font vivre tout le tissu économique suisse.»